



# Fiche technique - CEEPC

---

## Comment se débrouiller avec moins

### Réduction à la source

À première vue, il peut sembler singulier que l'industrie du conditionnement en papier invite activement à utiliser moins de conditionnements. En fait, les convertisseurs de conditionnements en papier ont toujours fonctionné de sorte à réduire leurs coûts de production et tenté de persuader leurs divers clients que la solution proposée leur économisera de l'argent.

Maintes mesures prises par les fabricants de marques nationales en vue de réduire le conditionnement étaient en fait soufflées par les convertisseurs de conditionnements en papier, désireux de conserver le client ou de l'enlever à un rival. C'est la vie !

Pour atteindre la réduction voulue, on peut éliminer ou réduire le nombre de couches de papier, proposer du carton ou du papier kraft « à haute performance » (en les rendant plus légers), remodeler les battants situés sur les boîtes, éliminer l'air entre le produit et son conditionnement.

Comme d'autres changements, ceux-ci se sont produits dans l'ensemble de l'industrie. Il est donc difficile d'isoler des entreprises pour en faire une analyse particulière.

L'exemple le plus remarquable par ses implications au niveau de toute l'industrie fut l'initiative du CEEPC pour persuader l'Association des chemins de fer du Canada de changer ses règles relatives aux contenants en carton ondulé expédiés par train. Auparavant, l'industrie devait renforcer les contenants plus que nécessaire (en employant davantage de fibre de papier) afin que les chemins de fer présentent moins de demandes de règlements à leurs assurances à cause de biens endommagés en cours de route.

Le CEEPC a proposé des amendements aux règles, permettant de protéger le contenu tout en diminuant de 5 à 10 pour cent la quantité de carton nécessaire.

Les chemins de fer ont accepté l'initiative du CEEPC, ouvrant la voie à l'industrie pour lui permettre d'effectuer des économies possibles de 100 000 tonnes par an en fibres (ce qui correspond à arrêter de manière permanente la production annuelle totale d'une usine).

# Organigramme du recyclage du papier

